

# LE RHEU TOURNOI

Dimanche 7 mai 2017

## Tournoi Interrégional U11 et U13



### REGLEMENT

CLUB : \_\_\_\_\_

CATEGORIE :           U11       U13

NOM / PRENOM du Responsable : \_\_\_\_\_

accepte sans réserve le présent règlement

SIGNATURE :

La section Football du Sporting Club Le Rheu organise le dimanche 7 mai, LE RHEU TOURNOI dans les catégories U11 et U13.

Cette manifestation a pour objectif de favoriser l'initiation et la pratique du football à effectif réduit (foot à 8)

Le tirage au sort des matches de poules ayant été effectué au préalable par le S.C. Le Rheu Football, vous trouverez au podium, les horaires ainsi que les terrains où auront lieu les rencontres.

**Chaque équipe disputera au moins 6 matchs** (5 matchs de poules et au moins 1 match en phase finale)

- 1- **Le tournoi est ouvert aux équipes U11 et U13** dont le club ou le groupement **sont affiliés à la F.F.F.** Les rencontres qui vont se dérouler lors de ce tournoi sont exclusivement réservées à des joueur(se)s à jour de leur licence F.F.F. Les joueur(se)s ne pourront jouer au cours de la journée que dans 1 seule équipe, y compris après l'élimination de celle-ci, quelle que soit la catégorie (U11 ou/et U13), même dans le cas de 2 équipes d'un même club. Chaque club établira une fiche de composition d'équipe. Cette feuille, signée par le dirigeant identifié et responsable de l'équipe, dégage le SC LE RHEU de toutes responsabilités en cas d'accident survenant aux joueurs qui sont et restent sous la responsabilité de leur club pendant toute la durée du tournoi. Le dirigeant responsable de chaque équipe doit être en mesure de pouvoir fournir à tout moment les licences de l'ensemble des joueurs de son équipe. Seul le Comité d'Organisation ou les instances fédérales sont habilités à effectuer des contrôles inopinés des licences.
- 2- Les réclamations ou réserves concernant la qualification des joueurs participants, ne seront acceptées qu'avant le coup d'envoi de chaque rencontre, auprès de l'arbitre ou du comité d'organisation
- 3- Dans chaque catégorie, les équipes sont composées de **8 joueur(se)s dont 1 gardien(ne) de but et 2 remplaçant(e)s au maximum**, tous licenciés. Les changements de joueurs pourront être effectués à tout moment de la partie. Ils seront faits sur arrêt de jeu, au milieu du terrain après accord de l'arbitre central.
- 4- Les rencontres seront dirigées par de jeunes arbitres, certains officiels du district ou de la Ligue, mais aussi de jeunes arbitres bénévoles du SC Le Rheu ou de clubs voisins, dans le cadre du "PEF - Programme Educatif Fédéral"... ainsi que les arbitres séniors officiels du SC Le Rheu. Les décisions des arbitres, en accord avec le comité d'organisation seront sans appel. Les arbitres seront seuls juges des décisions. **Tous joueurs, éducateurs, dirigeants, se doivent de respecter et de faire respecter l'arbitre et l'arbitrage.**

*Dans l'esprit du "Football d'animation", aucune réserve ne peut être posée et les arbitres ne sont pas munis de cartons. Concernant les éventuels troubles (comportement des joueurs), les arbitres peuvent être amenés à demander aux éducateurs des différentes équipes de sortir un joueur avant son exclusion par l'arbitre, le joueur pouvant à ce moment là être remplacé par un autre joueur pour le reste de la rencontre. Il est souhaitable que l'encadrement anticipe les éventuels problèmes ...*

Le cas échéant, un joueur exclu ne sera pas remplacé au cours du match pendant lequel la sanction a été prise. **Tout joueur tenant des propos injurieux ou commettant une faute grave de type "agression" suspendu par l'arbitre, le restera pour la durée du match et ne sera pas remplacé par un autre joueur. En cas de récidive du même joueur, celui-ci sera exclu de l'équipe pour le reste du tournoi.**

Un éducateur ou dirigeant exclu du terrain par l'arbitre devra sortir de l'enceinte du terrain et se placer derrière les mains courantes. Un joueur exclu pourra se placer sur le banc de touche.

- 5- Chaque équipe devra présenter son juge de touche lors de ses propres matchs.  
Seules les finales U11 et U13 seront dirigées par 3 arbitres officiels.
- 6- Les équipes avec leurs éducateurs ont obligation de se présenter dans les chambres d'appel matérialisées aux abords du terrain 3 minutes avant le début de la rencontre afin d'effectuer l'entrée des équipes à l'heure prévue du match. Si une équipe est incomplète, le match débutera avec les seuls joueurs présents. Si une équipe n'a pas répondu présent à l'appel de l'arbitre le match sera perdu par forfait (0 points, score 3-0 pour l'adversaire). En cas de retard des 2 équipes de plus de 4 minutes, match perdu aux 2 équipes (0 points et - 3 buts comme pour le forfait), si retard des 2 équipes de moins de 4 minutes, le match peut démarrer avec le temps restant.
- 7- De même, toute tricherie donnera match perdu à l'équipe fautive (0 points, score 3-0 pour l'adversaire)
- 8- Lors de chaque rencontre, 2 éducateurs (ou 1 éducateur + 1 dirigeant) **au maximum** seront autorisés sur le côté du terrain. Seul 1 éducateur pourra être debout dans la zone technique, l'autre éducateur ou dirigeant devra être assis sur le banc avec les joueur(se)s remplaçant(e)s
- 9- Pour la **PHASE PRELIMINAIRE**, les rencontres se déroulent en formule Championnat aller simple d'une durée de **12 minutes** en U11 et U13, sans changement de côté, et débuteront à **8h30 précises** sur les terrains du stade de la route de Cintré. Les équipes qui ne seraient pas présentes au coup d'envoi auront match perdu 0 points, score 3-0 pour l'adversaire.

Choix de l'engagement : L'équipe première nommée dans le tableau des matchs donnera le coup d'envoi ou choisira la partie de son terrain.

10- Lors de cette première phase, les équipes sont réparties par groupes de 6 équipes.

En U11 et U13 : 4 poules de 6 équipes

11- Barème des points attribués en phase de poules :

- Victoire 5 points
- Nul avec but 3 points
- Nul sans but 2 points
- Défaite 1 point
- Forfait ou pénalité 0 point (et score 0-3)

En cas d'égalité du nombre de points après les matchs de poules de la phase préliminaire, les équipes seront départagées selon les critères et dans l'ordre suivant :

- match particulier entre les 2 équipes
- le goal-average général
- le plus grand nombre de victoires
- le plus petit nombre de défaites
- la meilleure attaque (plus grand nombre de buts marqués)
- la meilleure défense (plus petit nombre de buts encaissés)
- Série de 3 tirs aux but puis si nécessaire "mort subite" (élimination de l'équipe au premier "raté", à égalité de tirs).

12- Un zone spécifique pour les tirs aux buts sera mise en place afin de ne pas perdre de temps sur le programme des rencontres

13- A l'issue des matchs de poules et pour chaque catégorie (U11 et U13) :

- **les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiés en WORLD CUP,**

**La seconde phase WORLD CUP comportera 8 équipes qui disputeront des Quarts de finale sans élimination directe, puis des demi-finales sans élimination directe et des matchs de classement**

- **les équipes classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiées en EUROPA CUP**
- **les équipes classées 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de chaque poule sont qualifiées en BREIZH CUP.**

**La seconde phase EUROPA CUP et BREIZH CUP comporteront chacune 8 équipes qui disputeront des Quarts de finale à élimination directe, puis des demi-finales à élimination directe avant chaque finale de CUP**

**NOTA** : Le tableau de la seconde phase est annexé au présent règlement.

Pour la seconde phase (¼ de finales, ½ finales, finales et matchs de classement), en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, les équipes seront départagées par une séance de 3 tirs au but, puis si nécessaire la série sera prolongée avec formule "mort subite" (élimination de l'équipe au premier "raté", à égalité de tirs).

14- Pour la PHASE FINALE **WORLD CUP** U11 et U13, les rencontres se déroulent en formule Coupe aller simple sans changement de côté d'une durée de **12 minutes**, pour les Quart de Finale et Demi-finale, et **8 minutes** pour les matchs de classement. Choix de l'engagement ou du terrain par tirage au sort entre l'arbitre et le capitaine de chacune des 2 équipes

**Les FINALES U11 et U13 se joueront en 2x 8 minutes, avec changement de côté à la mi-temps.** Le coup d'envoi ou le choix du terrain pour débiter la finale sera effectué par tirage au sort entre l'arbitre et le capitaine de chacune des 2 équipes.

Pour les PHASES FINALES **EUROPA CUP** et **BREIZH CUP** U11 et U13, les rencontres se déroulent en formule Coupe aller simple sans changement de côté d'une durée de **8 minutes** jusqu'à la finale, y compris celle-ci. Choix de l'engagement ou du terrain par tirage au sort entre l'arbitre et le capitaine de chacune des 2 équipes

15- Les règles utilisées et en vigueur tout au long de la journée, sont celles du Football à effectif réduit (foot à 8) FFF – Ligue de Bretagne – District d'Ille-et-Vilaine, sauf stipulations contraires ci-après :

- Tous les coups francs sifflés pour sanctionner une faute sont directs, les joueur(se)s adverses doivent être à une distance minimale de 6 mètres du ballon.
- Dans la surface de réparation, toutes les fautes seront sanctionnées par un pénalty ou coup de pied de réparation, à 9 mètres.
- Le gardien peut se saisir du ballon à la main dans sa zone matérialisée (surface de réparation), sauf en cas de **passe au pied de l'un de ses partenaires**. Dans ce cas la sanction sera : Coup franc à 13 mètres avec un mur à 6 mètres du ballon.
- Lorsque le ballon est en jeu, le gardien peut relancer à la main ou au pied **ballon à terre, sans rebond**. Les renvois des sorties de buts s'effectueront au pied, par le gardien ou un de ses partenaires, ballon posé à gauche ou à droite du but, au niveau du point de pénalty
- **Il n'y a pas de hors-jeu.**
- Les touches sont effectuées à la main.
- L'engagement sur but marqué se fait au centre du terrain (pas de tir direct au but).

16- En cas de couleurs de maillots identiques ou se rapprochant, un jeu de chasuble sera à disposition sur chaque terrain. L'équipe première nommée dans le tableau des matchs prendra les chasubles.

17- Le coup d'envoi des rencontres est donné par la table de marque au Podium, ainsi que la fin des matchs. Cependant, l'arbitre peut exceptionnellement, suite à un arrêt important, décider de laisser dans un maximum de 30 secondes continuer la rencontre.

Si le ballon entre dans le but après que l'arbitre a sifflé la fin du match, le but ne sera pas validé et aucune contestation ne sera acceptée.

18- Les protège-tibias sont obligatoires. Il ne sera pas fait obligation de mettre le maillot dans le short. Le port de montre, bague, bracelet, collier ou tous objets dangereux est interdit.

19- Le Trophée du Challenge du vainqueur de chaque catégorie (U11 et U13), sera confié au club pendant un an, et devra être remis en jeu l'année suivante dans tous les cas, y compris en cas de victoires successives.

20- Le Comité d'organisation est seul juge des décisions prises et à prendre au cours de ce rassemblement. La formule du tournoi peut être modifiée sans recours des clubs. Le SC Le Rheu et son Comité décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol pouvant survenir durant la durée de la manifestation. L'ensemble des joueur(se)s, éducateurs, dirigeants ou accompagnants doivent être couverts par les assurances contractées par le club dont ils défendent les couleurs ou à titre individuel. Aucun recours ou indemnité financière ne sera accordée si le Comité d'organisation venait à interrompre le tournoi pour des raisons climatiques ou indépendantes de sa volonté.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier le règlement et la formule des matchs si contraint par l'absence de certaines équipes. Le Comité restera seul juge de ces changements et les décisions seront sans appel possible.

Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Comité d'organisation composé du Président du Club (Mr Jean-François GERTH), du Référent des Arbitres (Mr Loïc CORBEL) et du Responsable du Tournoi (Mr Hervé JEHANNIN)

21- Le fait de participer à ce tournoi engage de la part de l'ensemble des participants (joueurs, éducateurs et dirigeants) l'acceptation du présent règlement et des mesures prises par le Comité d'organisation en cas de litiges ou contestations.

Le présent règlement sera à remettre au Comité d'Organisation le jour du Tournoi. Il devra être signé du Responsable de chaque équipe et remis avec l'ensemble des licences des joueurs.